

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse  
et des Sports

L'utilisation des  
équipements  
sportifs parisiens  
par le public  
associatif

10<sup>ème</sup>  
arrondissement



## Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

## 5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

### 1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

### 2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

### 3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

### 4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

### 5. L'analyse du profil des pratiquants

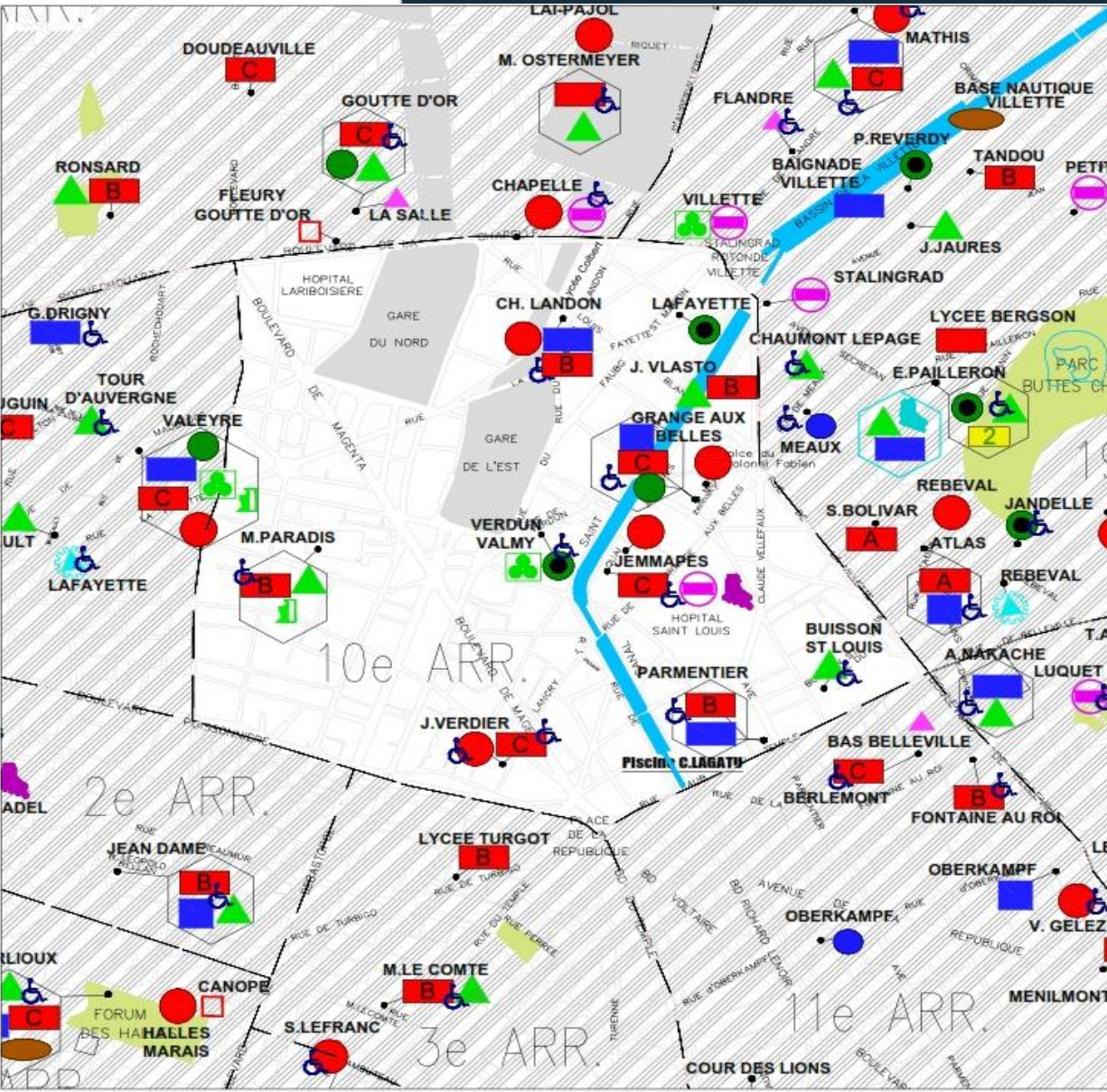
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

# 10<sup>ème</sup> arrondissement

La place des installations sportives  
sur l'arrondissement et le volume  
de créneaux dédiés à la pratique

10

# Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



## MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

### PLAN DU 10eme ARRONDISSEMENT

#### EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### LEGENDE

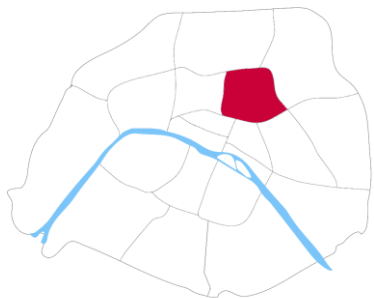
<ul style="list-style-type: none"> <li> CENTRE SPORTIF</li> <li> LIMITES ARRONDISSEMENTS</li> <li> EQUIPEMENT CONCEDE</li> <li> STADE</li> <li> GYMNASE <small>Type A : 20m x 15m Type B : 30m x 20m Type C : 40m x 20m</small></li> <li> TEP rattaché à un site <small>(Terrains Extérieurs Parisiens)</small></li> <li> TEP INDEPENDANT <small>(Terrains Extérieurs Parisiens)</small></li> <li> TENNIS*</li> <li> PISCINE</li> <li> BASSIN ECOLE</li> <li> BAINS DOUCHES</li> <li> SALLE DE SPORT</li> <li> AUTRES EQUIPEMENTS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> CENTRE CONCEDE</li> <li> CENTRE PARIS ANIM</li> <li> KIOSQUE JEUNES</li> <li> ESPACE PARIS JEUNE</li> <li> CENTRE PARIS ANIM ANNEXE</li> <li> TERRAINS EN ACCES LIBRE</li> <li> AIRE SPORTIVE EXTERIEURE <small>(Parcours de santé et street workout)</small></li> <li> CITY STADE</li> <li> ROLLER-PARK/SKATEPARK</li> <li> PATINOIRE</li> <li> TENNIS DE TABLE</li> <li> MUR D'ESCALADE</li> <li> BOULODROME</li> <li> EN TRAVAUX</li> <li> ACCESSIBLE POUR HANDICAPES</li> </ul>
--	---

Echelle :		N° Plan :	Indice :
Modifié Par :	Date de Modification :	10	
DE LA PORTE DES VAUX Béatrice		16 Mars 2017	



# 10

## Un arrondissement moins bien doté en aires sportives que la moyenne parisienne mais relativement diversifié malgré tout



Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (INSEE), le 10<sup>ème</sup> arrondissement compte 92 228 habitants (soit 4,15 % de la population communale), ce qui le situe au 11<sup>ème</sup> rang des arrondissements parisiens en nombre d'habitants.

L'arrondissement est également à la 11<sup>ème</sup> place des arrondissements parisiens en nombre d'aires sportives recensées sur le territoire, avec 85 aires sportives (soit 2,72% de l'offre globale parisienne).

Pour autant, le 10<sup>ème</sup> arrondissement reste malgré tout relativement loin de la moyenne parisienne en volume d'aires (156 aires) et se situe surtout en dessous de la moyenne en volume d'équipements rapporté à la population (9,2 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris... soit le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en terme de densité d'aires).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 91 000 et 93 000 habitants) dont la moyenne se situe à environ 22 aires sportives pour 10 000 habitants.

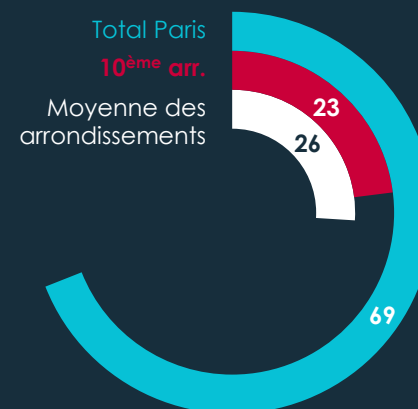
Au-delà du volume, le 10<sup>ème</sup> arrondissement présente 23 types d'aires différents recensés, le situant cette fois-ci relativement proche de la moyenne observée à l'échelle de Paris (26).

### Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	22
Ville de Paris	14
10 <sup>ème</sup> arr.	9,2

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

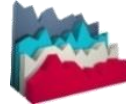
### Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

## Les **scolaires** sont les **principaux bénéficiaires** des créneaux mis à disposition mais avec un poids du tissu associatif de plus en plus important

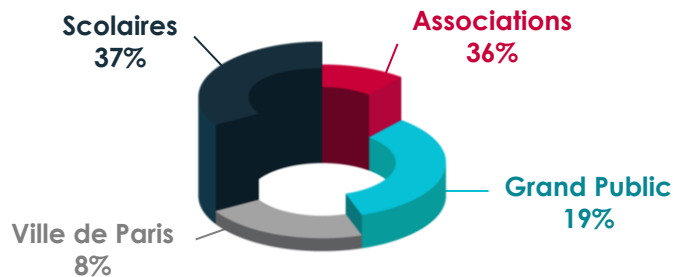
En 2017, le 10<sup>ème</sup> arrondissement totalise près de 2 228 heures hebdomadaires de réservation régulière au sein de ses aires sportives, soit plus de 77 980 heures d'ouverture annuelle, hors vacances scolaires. Les différents utilisateurs se partagent ainsi 1 227 créneaux attribués à l'année, soit une moyenne d'environ 1h48 par créneau.



**1 227 créneaux hebdomadaires** réservés en 2017, représentant **2 228 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les scolaires, les associations, le Grand Public et la Ville de Paris. En 2014 comme en 2017, ce sont les établissements scolaires qui occupent majoritairement les différentes aires sportives, leur volume d'heures représentant 37% du volume global, avec plus de 824 heures hebdomadaires (réparties sur environ 65 établissements).

**Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017**



Après les établissements scolaires, ce sont les associations qui utilisent principalement les créneaux, avec 798 h par semaine (40%), loin devant le Grand Public et la Ville de Paris dont les heures cumulées de ces 2 profils d'utilisateurs représentent moins de 30 % des heures totales.

Les associations prennent un poids de plus en plus important. Alors que les heures utilisées en 2014 ne représentaient que 26% du volume global, elles ont bénéficié de la diminution du poids du Grand Public (-4 points) et de la Ville de Paris (- 6 points) entre 2014 et 2017.



## Des réalités bien différentes dans l'évolution des heures pour les différents profils d'utilisateurs

Entre 2014 et 2017, le 10<sup>ème</sup> arrondissement a augmenté sa capacité d'accueil : il a créé 138 créneaux de plus sur l'ensemble de ses aires (+ 11%), conduisant ainsi à une hausse globale de 133 heures d'ouverture régulière par semaine. Cette hausse représente plus de 4 655 heures annuelles ouvertes hors vacances scolaires (base de 35 semaines).



**+ 133 heures hebdomadaires**  
entre 2014 et 2017

Toutefois, la lecture de la hausse globale des créneaux et des heures par profil d'utilisateurs montre des réalités différentes : si les associations ont gagné près de 131 créneaux (+ 264 heures), la Ville de Paris enregistre, quant à elle, une baisse de 46 créneaux environ (- 103 heures).

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

**+ 138 créneaux hebdomadaires**

1089

2014

1 227

2017

### Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

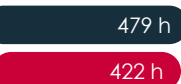
**Associations : + 264 h**



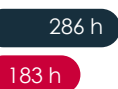
**Scolaires : + 29 h**



**Grand Public : - 57 h**



**Ville de Paris : - 103 h**



Les scolaires observent une légère augmentation de leur volume horaire, avec une progression, par semaine, de 29 h environ.

Le Grand Public, qui a exclusivement des créneaux au sein de bassins de natation et de TEP, voit son nombre d'heures diminuer, avec une perte de 57 h par semaine entre 2014 et 2017.

La forte hausse des créneaux est en partie liée à la mise en place des différentes mesures du plan de simplification ainsi qu'à l'ouverture de 2 nouvelles aires dont le volume d'heures générées est de plus de 90 h par semaine (3 150 heures à l'année).



# 10<sup>ème</sup> arrondissement

**Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations** (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

10

## De nouveaux créneaux qui ont permis d'accueillir de nouvelles associations, mais qui ne sont pas forcément implantées sur l'arrondissement

Les associations se partagent, en 2017, 798 heures d'ouverture des différentes aires sportives. Elles sont ainsi 97 à se répartir les différentes heures (soit une moyenne de 8 h par association). Ce nombre d'associations est en forte progression (+ 20%) : elles n'étaient que 82 structures en 2014 (soit moins de 7 h par association en moyenne).

Ainsi, ce sont, en 2017, 26 nouvelles associations qui bénéficient de créneaux, contre seulement 11 qui, à l'inverse, ne sont plus présentes. Au-delà de l'entrée de ces nouvelles structures, l'accès aux aires sportives se caractérise, pour les associations, de la manière suivante :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 39% d'entre elles).
- Seulement 10% des associations présentes en 2014 ont vu leur nombre d'heures diminuer.
- 47% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 581 heures en 2017 sur les 798 heures dédiées aux associations (soit 73% des heures).
- A noter : 13% des heures (soit 106 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements). Elles sont près de 29% dont le siège social ne relève, ni du 10<sup>ème</sup>, ni d'arrondissements limitrophes.

### Chiffres clés des associations en 2017

97 associations en 2017 (contre 82 en 2014)

11 ne réservent plus de créneaux en 2017

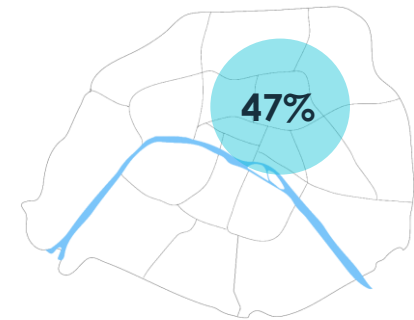
26 nouvelles associations en 2017

39 ont les mêmes vol. hor.

22 ont vu leurs vol hor. augmenter

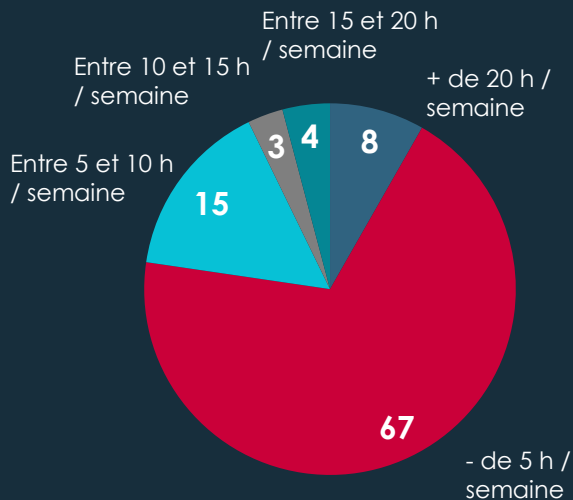
10 ont vu leurs vol hor. diminuer

### Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

## Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



## Les 10 plus gros réservataires en 2017

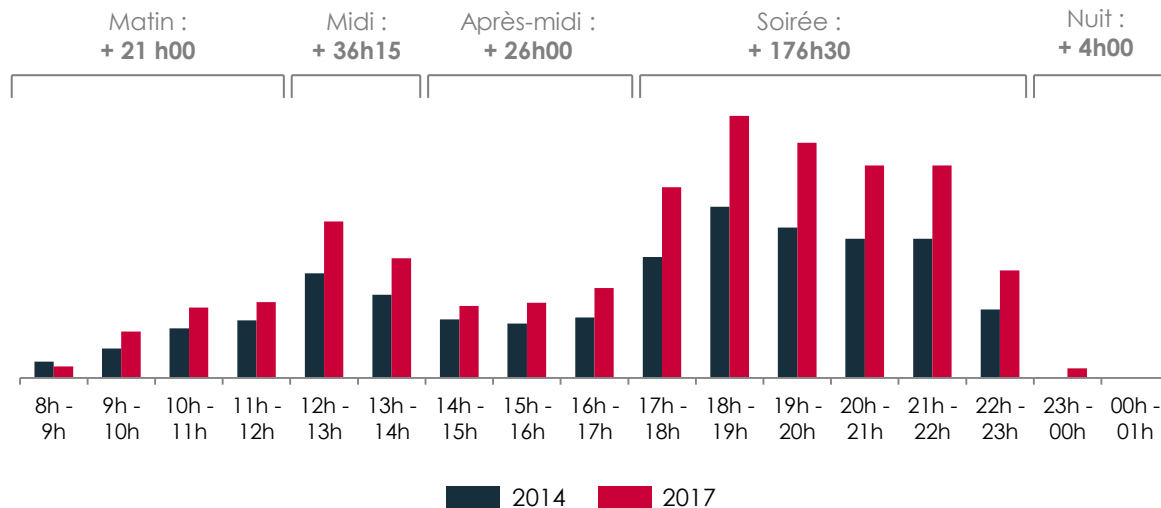
CRL 10	157h45
CLUB POPULAIRE SPORTIF DU 10EME	124h27
APSAP DE LA VILLE DE PARIS	28h30
ASSOCIATION SPORTIVE DE PARIS D'HIER	27h30
DOLPHIN CLUB 10E	23h30
FIRST LOISIRS ANIMATION GENERATION	23h30
TENNIS CLUB DU DIXIEME ARRONDISSEMENT	22h00
RACING CLUB PARIS 10	20h30
JIU JITSU CLUB SAINT MARTIN	17h30
ACROBAD	16h30

## Une hausse des heures hebdomadaires qui se répercute sur les périodes les plus demandées, et notamment en soirée

Si toutes les tranches horaires ont bénéficié de l'augmentation des heures dédiées aux associations, c'est surtout la tranche horaire de 17h à 23h qui a enregistré la plus forte augmentation des créneaux et des heures (+ 176h30, soit 67% des heures créées en plus), permettant ainsi de répondre aux besoins prioritaires des associations sur la tranche horaire en soirée.

A noter que les heures mises en place dans le cadre des créneaux autonomes sont encore peu exploitées, même si 4 heures supplémentaires ont été générées entre 2014 et 2017.

## Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



*Note: 1h30 ne sont pas comptabilisées dans ce graphique, car les réservations sont en dehors de la plage 8h - 1h (stable en 2017)*

Enfin, le 10<sup>ème</sup> arrondissement se caractérise par le volume important d'associations comptant moins de 5 heures de créneaux par semaine. Elles sont ainsi près de 70% à consommer un faible volume d'heures (elles sont même 85 % à disposer de moins de 10 h). À l'inverse, seulement 8 associations occupent plus de 20 h par semaine, dont 2 qui totalisent un volume supérieur à 100 heures de réservation hebdomadaire.

# 10

## Les « gymnases » et les « salles polyvalentes », grands gagnants de l'augmentation du volume d'heures et de créneaux

Les gymnases et les salles polyvalentes totalisent, en 2017, 65% des heures dédiées aux associations. Ces aires ont enregistré la plus forte progression tant en nombre de créneaux (115 créneaux supplémentaires sur ces 2 types d'aires) que de nombre d'heures (+ 225 h). Cette hausse s'explique notamment par la création d'un nouveau centre dont l'ouverture a permis de générer plus de 90 h de réservation supplémentaire par semaine.

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation			
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux		
Athlétisme	-	-	-	-	-	-		
Courts de tennis / TEP	73 h	58	79 h	55	+ 6 h	- 3		
Dojos et salles d'arts martiaux	50h30	28	67h30	38	+ 17 h	+ 10		
Divers (boulodrome...)	22h30	8	37h30	11	+ 15 h	+ 3		
<b>Gymnases</b>	<b>217 h</b>	<b>117</b>	<b>344 h</b>	<b>184</b>	<b>+ 127 h</b>	<b>+ 67</b>		
Piscines	94 h	63	95 h	69	+ 1 h	+ 6		
<b>Salles polyvalentes</b>	<b>77 h</b>	<b>43</b>	<b>175 h</b>	<b>91</b>	<b>+ 98 h</b>	<b>+ 48</b>		
Salles spécialisées	-	-	-	-	-	-		
Terrains de grands jeux	-	-	-	-	-	-		
<b>Total</b>			<b>534 h</b>	<b>317</b>	<b>798h</b>	<b>448</b>	<b>+ 264 h</b>	<b>+ 131</b>

# 10

## Un arrondissement qui connaît **une augmentation** du nombre de ses aires sportives...

Sur la période 2014 à 2017, l'arrondissement a connu la création de deux nouvelles aires sportives : un gymnase de type B et une salle polyvalente. Ceux-ci ont permis une augmentation de plus de 90h soit près de 3 150h annuelle.

Dans le même temps, le TEP de la Grange aux Belles à vu ses créneaux ouverts aux associations être transférés vers le Grand Public. Ainsi les associations connaissent une baisse de 3 h, soit 105 h annuelles.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Julie Vlasto	Gymnase	+ 46 h26	Création
Julie Vlasto	Salle	+ 44 h	Création
Grange aux Belles	TEP	- 3 h	Ouverture au Grand Public

## Une augmentation des heures qui a permis une réelle diversification de l'offre sportive sur l'arrondissement

En 2017, le 10<sup>ème</sup> arrondissement compte 21 familles de disciplines, regroupant 57 pratiques proposées par les associations. La lecture du volume d'heures par famille met en évidence les caractéristiques suivantes :

- Si en 2014, la natation occupait la première place de l'arrondissement en volume d'heures, elle a été détrônée en 2017 par le badminton (+ 52h) et les arts martiaux (+ 46h30).
- La création de nouveaux créneaux, notamment à travers l'ouverture du Centre Julie Vlasto, a entraîné une réelle diversification des pratiques sur l'arrondissement, avec l'arrivée de 15 nouvelles disciplines (contre 4 qui disparaissent entre 2014 et 2017) :

Nouvelles pratiques ayant des créneaux en 2017		Pratiques n'ayant plus de créneaux en 2017
Aïkido	Fleuret	Triathlon
Haidong Gumdo	Football (féminin)	Boxe anglaise
Self défense	Tête ball	Danse de salon
Autodéfense féminine	Gymnastique Agrès	Football (à 11)
Kick-boxing	Gymnastique	
Danse	Natation Handisport	
Danse Africaine	Tir à l'arc	
Hula-Hoop		

- L'augmentation de 264 heures sur les associations se répercute sur l'ensemble des familles de pratiques. Cette hausse est également vraie en matière de créneaux (seuls le tennis de table, le base-ball et l'athlétisme perdent respectivement 3, 4 et 2 créneaux).

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre une activité « multisports », une « découverte » et une non définie.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

## Le badminton et les arts martiaux deviennent les principales familles de pratique en volume d'heures entre 2014 et 2017

# 10

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Badminton	1	11	73h15	40	1	13	125h27	68	+ 52h15
Arts Martiaux	10	18	75h00	41	13	24	121h30	67	+ 46h30
Natation	7	15	91h10	61	8	17	95h25	69	+ 4h15
Tennis	1	4	62h15	55	1	4	59h30	55	- 2h45
Football	4	9	34h30	21	5	11	59h00	29	+ 24h30
Basket Ball	1	11	25h30	13	1	16	50h30	27	+ 25h00
Tennis De Table	1	4	47h00	23	1	4	46h15	20	- 0h45
Danse	3	7	17h00	9	5	14	46h15	25	+ 29h15
Escalade	1	3	22h30	8	1	4	37h30	11	+ 15h00
Arts Du Cirque	1	1	1h30	1	1	1	33h30	16	+ 32h00
Volley Ball	1	5	16h00	7	1	6	26h30	12	+ 10h30
Autre	3	4	9h45	6	3	7	24h15	10	+ 14h30
Gymnastique	3	5	15h15	10	5	8	23h45	15	+ 8h30
Lutte	1	1	11h30	4	1	1	10h00	4	- 1h30
Yoga	1	4	7h30	5	1	4	9h15	5	+ 1h45
Boxe - Sp de combat	3	3	6h30	4	4	3	9h00	4	+2h30
Handball	1	1	3h30	1	1	2	7h00	4	+ 3h30
Athlétisme	-	-	-	-	1	1	4h45	3	+ 4h45
Escrime	-	-	-	-	1	1	3h00	1	+ 3h00
Base Ball	1	3	10h00	5	1	1	2h00	1	- 8h00
Sports Senior	1	1	2h00	1	1	1	2h00	1	-
Tir	-	-	-	-	1	1	2h00	1	+ 2h00
Triathlon	1	1	3h00	2	-	-	-	-	- 3h00

## Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux

### Natation associative



La natation sportive et la plongée concentrent la majorité des heures « natation » (78%).

Les 8 disciplines de la natation sont relativement stables d'une année sur l'autre en volume d'heures utilisées, avec une hausse de 4h15 au total.

	2014	2017	Variation
<b>Natation sportive</b>	<b>40h40</b>	<b>43h40</b>	<b>+ 3h00</b>
<b>Plongée</b>	<b>29h30</b>	<b>31h30</b>	<b>+ 2h00</b>
Water Polo	7h30	7h30	-
Aquagym	4h30	4h30	-
Natation Loisirs	4h30	3h00	- 1h30
Sauvetage	3h00	3h00	-
Nage avec palmes	1h30	1h30	-
Natation handi.	-	0h45	+ 0h45



### Arts Martiaux

L'arrondissement présente une offre très diversifiée sur les Arts Martiaux, faisant de cette famille l'une des plus importantes du 10<sup>ème</sup>. De plus, elle est également celle qui a connu l'une des plus importantes progressions en volume d'heures (+46h30).

La nouvelle salle polyvalente a ainsi été un levier pour ces différentes disciplines et a permis l'accueil de 3 nouvelles pratiques, inexistantes en 2014.

	2014	2017	Variation
Judo	21h00	21h00	-
<b>Karaté</b>	<b>2h00</b>	<b>14h30</b>	<b>+ 12h30</b>
Capoeira	5h00	13h30	+ 8h30
Kung Fu (Wu-Shu)	10h00	13h00	+ 3h00
Arts Martiaux (divers)	7h45	13h45	+ 6h00
<b>Taekwondo</b>	<b>1h30</b>	<b>11h00</b>	<b>+ 9h30</b>
Soo Bahk Do	6h30	10h00	+ 3h30
Krav Maga	11h00	9h30	- 1h30
Tai Chi Chuan	8h30	8h30	-
Kempo	3h30	3h30	-
Haidong Gumdo	-	2h00	+ 2h00
Aikido	-	1h30	+ 1h30
Self defense	-	1h30	+ 1h30



### Gymnastique

	2014	2017	Variation
<b>Gym. Divers</b>	<b>10h45</b>	<b>14h45</b>	<b>+ 4h00</b>
Relaxation	2h00	3h30	+ 1h30
Gym. Seniors	2h30	2h30	-
Gym. Agrès	-	1h30	+ 1h30
Gymnastique	-	1h30	+ 1h30

La famille de la gymnastique se concentre essentiellement sur les pratiques relatives à l'entretien physique et au bien-être : les disciplines qui en relèvent (dont « gymnastique divers ») cumulent plus de 20 heures par semaine et représentent 87% des heures dédiées à la gymnastique.

Enfin, hormis la gymnastique seniors, toutes les pratiques enregistrent une hausse de leurs heures.



# 10<sup>ème</sup> arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

10

## Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

10

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

# 10

## Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 10<sup>ème</sup> arrondissement, un total de 75 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 83% en volume d'associations et de 92% en nombre de créneaux renseignés.



**82,7%**

Taux de retour des associations de l'arrondissement

### Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	10 <sup>ème</sup> arrondissement	%	Ville de Paris	%
<b>Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)</b>	75	/	1 294	/
<b>Volume d'associations répondantes</b>	62	<b>82,7%</b>	1 059	<b>81,8%</b>
<b>Nombre de créneaux ciblés</b>	378	/	15 239	/
<b>Nombre de créneaux renseignés</b>	346	<b>91,5%</b>	13 139	<b>86,2%</b>
<b>Volume horaire ciblé</b>	694 h	/	25 885 h	/
<b>Volume horaire renseigné</b>	637 h	<b>91,9%</b>	22 083 h	<b>85,3 %</b>

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

## La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

**62 associations**  
répondantes sur  
l'arrondissement

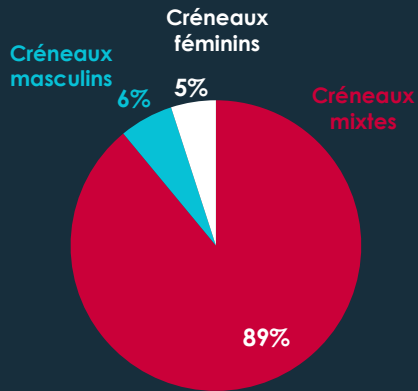
### Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		2	2
Associations entre 20 et 50 créneaux		1	1
Associations entre 10 et 20 créneaux		4	4
Associations entre 5 et 10 créneaux		12	11
Associations ayant moins de 5 créneaux		56	44

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 75% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour proche de 79%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

## Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** entre les femmes et les hommes, avec une place importante **pour les adultes**



Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 89% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (arts du cirque, arts martiaux, badminton, natation et tennis entre autres) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

Si le volume de créneaux associatifs dédié aux enfants (moins de 12 ans) est proche de celui observé à l'échelle de Paris, les adultes, principaux pratiquants, sont fortement représentés sur l'arrondissement (70% des créneaux sont au profit d'un public ayant plus de 17 ans). A l'inverse, l'arrondissement compte une proportion plus faible de créneaux réservés aux adolescents (13,7% contre 19%).



### Poids du volume horaire par tranche d'âge

	10 <sup>ème</sup> arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	3,2%	3,5%
7 à 12 ans	12,9%	14,9%
13 – 16 ans	13,7%	19,1%
17 – 45 ans	58,8%	49,6%
46 – 59 ans	5,6%	9,6%
60 ans et plus	5,8%	3,2%

### Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe




	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
<b>Moins de 7 ans</b>	15h30	3,8%	-	-	-	-
<b>7 à 12 ans</b>	49h45	12,2%	4 h	12,3%	8 h	20,5%
<b>13 à 16 ans</b>	52h30	12,9%	3 h	9,2%	10 h	25,7%
<b>17 à 45 ans</b>	245h20	60,1%	15h30	47,7%	21 h	53,8%
<b>46 à 59 ans</b>	22 h	5,4%	5 h	15,4%	-	-
<b>60 ans et plus</b>	23 h	5,6%	5 h	15,4%	-	-
<b>Total</b>	<b>408 h</b>		<b>32h30</b>		<b>39 h</b>	

L'arrondissement se caractérise également par la faiblesse des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine, pourtant historiquement plus forte. Les associations ne déclarent ainsi que 39 h de créneaux ouverts uniquement à la population masculine (6,1% contre 15% à l'échelle de la Ville). Avec 32h30 au profit des créneaux féminins (5,1%), la proportion déclarée reste elle aussi inférieure à celle observée sur Paris (7,4%).

## Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

# 10

### Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 20 familles de disciplines mais il se caractérise par le très faible poids de la pratique compétitive, qui ne représente que 21% des heures réservées (39,5% au niveau de la Ville). Ainsi, l'offre sportive est essentiellement pratiquée dans une logique de loisir, avec la présence notamment du badminton, des arts martiaux, du football, de la natation et de la danse. En compétition, c'est le tennis qui se démarque sur l'arrondissement avec plus de 70% de ses créneaux dédiés à la compétition.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts du cirque	33h30	100,0%	-	-	33h30
<b>Arts martiaux</b>	<b>73h30</b>	<b>82,1%</b>	<b>16h00</b>	<b>17,9%</b>	<b>89h30</b>
Autre	15h30	91,2%	1h30	8,8%	17h00
<b>Badminton</b>	<b>82h44</b>	<b>74,2%</b>	<b>28h43</b>	<b>25,8%</b>	<b>111h27</b>
Basket-ball	21h00	56,8%	15h59	43,2%	36h59
Boxe - sports de combat	9h00	100,0%	-	-	9h00
<b>Danse</b>	<b>38h15</b>	<b>100,0%</b>	-	-	<b>38h15</b>
Escalade	37h30	100,0%	-	-	37h30
Escrime	3h00	100,0%	-	-	3h00
<b>Football</b>	<b>51h00</b>	<b>96,2%</b>	<b>2h00</b>	<b>3,8%</b>	<b>53h00</b>
Gymnastique	21h30	93,5%	1h30	6,5%	23h00
Handball	7h00	100,0%	-	-	7h00
Lutte	8h30	100,0%	-	-	8h30
<b>Natation</b>	<b>48h40</b>	<b>74,1%</b>	<b>17h00</b>	<b>25,9%</b>	<b>65h40</b>
Sports senior	2h00	100,0%	-	-	2h00
<b>Tennis</b>	<b>9h00</b>	<b>29,0%</b>	<b>22h00</b>	<b>71,0%</b>	<b>31h00</b>
Tennis de table	22h15	58,9%	15h30	41,1%	37h45
Tir	2h00	100,0%	-	-	2h00
Volley-ball	16h00	60,4%	10h30	39,6%	26h30
Yoga	4h45	100,0%	-	-	4h45

**75,8%**

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



**1h52**

Durée moyenne d'un créneau loisir

## Des créneaux « loisirs » principalement orientés vers les adultes, et notamment vers le public senior

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 10<sup>ème</sup> arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet près de 80% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, plus du double de créneaux (35,8% contre 16,4% sur Paris) concerne des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Ainsi, 2 éléments clés caractérisent le loisir sur l'arrondissement :

**Des créneaux seniors plus importants...**

**8%**  
des heures « loisirs » touchent les 60 ans et plus (contre 5% à l'échelle de Paris)



**...au détriment des jeunes**

**27,8%**  
des heures hebdomadaires « loisirs » pour les moins de 17 ans contre 33,4% sur Paris

Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (56,4% des créneaux), le 10<sup>ème</sup> arrondissement observe une « cassure » avec les 46 – 59 ans dans la mesure où ils représentent moins de 8% des créneaux alors qu'à l'échelle de Paris, ils en occupent près de 14%.

L'offre de loisir se concentre principalement autour de 4 familles de disciplines (badminton, natation, arts martiaux et football) qui regroupent approximativement 50% des heures dédiées au loisir.

## Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entrainements ou les matches (20,5% des heures hebdomadaires, avec environ 131 h). La durée moyenne d'un créneau compétition est relativement proche de la durée moyenne parisienne (1h44 contre 1h49).

### Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	10 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
<b>Volume</b>	75	131 h	4 741	8 680 h
<b>%</b>	<b>21,7%</b>	<b>20,5%</b>	<b>36,3%</b>	<b>39,5%</b>

La très grande majorité des heures « compétition » sont à destination d'un public mixte (80% contre 64% sur Paris). Seuls 3 créneaux sont spécifiquement dédiés à la pratique compétitive féminine (volleyball, waterpolo et gymnastique). Ils représentent seulement 4% des créneaux à l'échelle de l'arrondissement quand ils en représentent près de 9% sur Paris.

### Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	10 <sup>ème</sup> arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	1,4%	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	27,3%	9,5%	7,4%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	-	28,6%	25,9%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	72,7%	61,9%	65,2%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	-	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 65,2% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 17-45 ans

## 16%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

## 24,2%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



**Durée moyenne d'un créneau « compétition »**

**1h44**



# 10

## Un poids relativement important de la pratique pré-nationale ou nationale dans les créneaux « compétition »

Au total, 14 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national est relativement développée sur l'arrondissement : elle représente près de 24% des créneaux de compétition (21% à l'échelle de Paris) et concerne 8 disciplines, dont 6 olympiques : water polo, natation, badminton, volleyball, judo et basketball.

La pratique compétitive départementale ou régionale est structurée autour de 10 disciplines bien que le badminton et le tennis se démarquent largement en matière de volume horaire (48% des heures).

### 57%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

	Départemental / Régional
Vol. total des h	<b>99h13</b>
% du total des h. compét.	<b>75,9%</b>

	Pré-national / National
Vol. total des h	<b>31h29</b>
% du total des h. compét.	<b>24,1%</b>

	% des heures par discipline	Volume d'h
Badminton	25,4%	25h14
Tennis	22,2%	22h00
Tennis de table	15,6%	15h30
Basketball	14,6%	14h29
Volleyball	8,1%	8h00
Natation	7,6%	7h30
Foot en salle	2,0%	2h00
Gymnastique	1,5%	1h30
Multisports	1,5%	1h30
Plongée	1,5%	1h30

	% des heures par discipline	Volume d'h
Kung fu	31,8%	10h00
Water polo	14,3%	4h30
Natation	11,1%	3h30
Soo bahk do	11,1%	3h30
Badminton	11,1%	3h29
Volleyball	7,9%	2h30
Judo	7,9%	2h30
Basketball	4,8%	1h30

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

2,7%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

## Des créneaux qui s'ouvrent ou qui ont la capacité à s'ouvrir à des publics spécifiques

10

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi plus de 19% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique.

### Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	10 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	12	19,4%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 10% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de près de 64 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, 8 créneaux (16h45) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap (badminton, basketball, danse, foot en salle, kung fu, plongée et tennis de table).

### Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	10 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	6h45	1,1%	158 h	0,7 %
Sport adapté	10 h	1,6%	147 h	0,7 %
<b>Total</b>	<b>16h45</b>	<b>2,7%</b>	<b>305 h</b>	<b>1,4 %</b>

## Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, bien que les associations soient moins nombreuses à en proposer

Les associations de l'arrondissement proposent essentiellement des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en terme de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques, aussi bien autour du sport santé, du sport féminin que du sport seniors.

### Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

Ces créneaux spécifiques semblent toutefois moins développés sur le 10<sup>ème</sup> arrondissement que sur le reste de la Ville. En effet, seules 18 heures hebdomadaires sont dédiées au sport féminin (2,8% contre 5,4% pour Paris).

	10 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	27h30	4,3%	7,6%
Sport féminin	18 h	2,8%	5,4%
Sport seniors	15 h	2,4%	2,8%

### Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

De la même manière, les créneaux « sport santé » et « sport seniors » sont moins développés sur cet arrondissement. Elles sont d'ailleurs 2 fois moins d'associations à proposer des créneaux spécifiques pour les seniors (essentiellement tennis de table et gymnastique).

	10 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	7	11,3%	19,5%
Sport féminin	7	11,3%	13,9%
Sport seniors	3	4,8%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Gymnastique	Danse	Tennis de table
Tennis de table	Natation	Gymnastique
Natation	Basketball	Sport senior
Arts martiaux	Volleyball	Badminton

# 10<sup>ème</sup> arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par  
la Ville de Paris

10



# 10

## Une **baisse globale** des heures pour la Ville de Paris, essentiellement liée aux **équipements jeunesse**

**48 % des heures**

sont dédiées à l'animation sportive

La Ville de Paris mobilise 183 heures chaque semaine dans les différentes aires de l'arrondissement en 2017. Son volume est toutefois largement moins important qu'en 2014 (-36% soit 103 heures). Cette baisse est essentiellement liée à la perte de près de 158 heures sur les équipements jeunesse.

A l'inverse, les heures dédiées à la gestion des aires sportives (+25h30) ou l'animation des dispositifs sportifs (+29h15) sont en forte hausse. Les heures dédiées aux dispositifs sont, de surcroît, devenues majoritaires en 2017 (89 h environ) et représentent désormais 48% des heures utilisées chaque semaine par la Ville de Paris.

**Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)**

	<b>2014</b>	<b>2017</b>	<b>Variation</b>
<b>Créneaux compétition</b>	2h30	28h00	<b>+ 25h30</b>
<b>Dispositifs DJS</b>	59h30	88h45	<b>+ 29h15</b>
<b>Equipements jeunesse</b>	219h00	61h15	<b>-157h45</b>
<b>Autres directions</b>	5h15	5h15	-

## Glossaire

### Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex. : Centre sportif Centre Julie Vlasto - 8 Passage Delessert 75010 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

### Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

### Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

### Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

### Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

10

## ANNEXE 2

## Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées		
<b>ARTS DU CIRQUE</b>	Arts du cirque	<b>ESCALADE</b>	Escalade
<b>ARTS MARTIAUX</b>	Aïkido Arts Martiaux (divers) Capoeira Haidong Gumdo Judo Karaté Kempo Krav Maga Kung Fu (Wu Shu) Self Défense Soo Bahk Do Taekwondo Tai Chi Chuan	<b>ESCRIME</b>	Fleret
<b>AUTRE</b>	Arts martiaux Découverte sportive Multisports	<b>FOOTBALL</b>	Flag football Football à 11 Football à 7 Foot en salle Football féminin Tête Balle
<b>BADMINTON</b>	Badminton	<b>GYMNASTIQUE</b>	Gymnastique Agrès Gymnastique (divers) Gymnastique Gymnastique seniors Relaxation
<b>BASE BALL</b>	Softball	<b>HANDBALL</b>	Hand Ball
<b>BASKET BALL</b>	Basket Ball	<b>LUTTE</b>	Lutte (divers)
<b>BOXE – SP DE COMBAT</b>	Autodéfense féminine Boxe anglaise Boxe éducative Kick-boxing Muaythai	<b>NATATION</b>	Aquagym Nage avec palmes Natation Natation handisport Natation Loisirs Plongée Sauvetage Water Polo
<b>DANSE</b>	Danse (Autre) Danse Danse Africaine Danse classique Danse de salon Hula Hoop	<b>SPORTS SENIOR</b>	Sport Senior
<b>ESCALADE</b>	Escalade	<b>TENNIS</b>	Tennis
		<b>TENNIS DE TABLE</b>	Tennis De Table
		<b>TIR</b>	Tir A L'Arc
		<b>TRIATHLON</b>	Triathlon
		<b>VOLLEY BALL</b>	Volley Ball
		<b>YOGA</b>	Yoga

*Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »*



**Ville de PARIS**  
**Direction de la Jeunesse et des Sports**

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris  
Traitement des données : MOUVENS  
Rédaction et mise en page : MOUVENS  
Crédits Photos : Ville de Paris  
Diffusion : Septembre 2018